

Soutien psychologique et permanences

Des salariés ont besoin d'un espace confidentiel pour parler de ce qu'ils vivent au travail.

OBJECTIF

Accueillir la difficulté, clarifier les besoins et orienter la personne vers les ressources adaptées.

PUBLIC CONCERNÉ

Salariés et managers confrontés à une difficulté professionnelle. Permanences commandées par une organisation ; rendez-vous individuels possibles.

MÉTHODOLOGIE ET DÉROULEMENT

Préparation : Cadrer le dispositif, l'information aux salariés, l'accès aux rendez-vous et la confidentialité.

Entretiens : Proposer une écoute volontaire, repérer les besoins et convenir des suites avec la personne.

Bilan : Restituer des tendances globales et des recommandations de prévention lorsque le cadre et l'effectif le permettent.

TEMPORALITÉ

Entretien d'environ une heure. Permanence d'une demi-journée ou d'une journée. Proposition de capacité : trois entretiens par demi-journée avec transitions et coordination.

LIVRABLES ET SUIVI

Temps d'écoute, orientations individualisées et, si pertinent, bilan global anonymisé pour l'organisation. Accessibilité du dispositif, adéquation des orientations et besoins de prévention repérés, sans compte rendu nominatif.

BUDGET

Entreprise : dès 90 € l'entretien

Permanence : dès 450 € HT la demi-journée

Tarifs selon le public et le format

Les tarifs des entretiens sont publiés sans précision de taxe. La journée et les groupes font l'objet d'un devis intégrant la coordination.

Point d'attention : Un soutien ponctuel peut appeler un suivi extérieur. Dans les petits effectifs, le bilan doit éviter la réidentification.